

Mémoire n°2

Proposé aux collègues dans le cadre de la préparation des RDV de l'INSPÉ

Titre :

Les vertus de la pause. La récréation n'est-elle pas aussi un temps d'apprentissages ? Enquête sur le regard porté par les enseignants

Mots clés et abstract figurant en 4^e de couverture :

Mots clés : *Récréation, apprentissages, régulation, climat scolaire*

Résumé : Communément perçue comme une parenthèse entre les apprentissages conduits en classe, la récréation est pourtant bien plus que cela. Elle met en jeu de nombreuses préoccupations : socialisation, climat scolaire, égalité filles-garçons, contribution aux apprentissages disciplinaires... soulignant sa dimension pédagogique. Cette recherche interroge le regard porté par les enseignants sur la récréation ainsi que leurs pratiques, *via* l'élaboration, la diffusion d'un questionnaire et l'exploitation des réponses reçues. De nouvelles préoccupations prenant en compte l'enjeu pédagogique de la récréation semblent émerger parmi le corps enseignant. Finalement, les questions d'aménagement et de régulation des récréations apparaissent comme des leviers significatifs pour agir sur la réussite éducative, le vivre-ensemble et le bien-être des élèves à l'école.

Sommaire

Introduction	p. 3
1. Apports théoriques : La récréation, bien plus qu'une pause	p. 5
1.1. Dépasser la dualité cour / classe	p. 5
1.2. Réguler la récréation sans la dénaturer	p. 8
1.3. Des expériences innovantes commencent à essaimer	p. 10
1.4. Le regard enseignant sur la récréation en question	p. 12
2. Méthodologie de recherche : élaboration et mise en œuvre d'un questionnaire pertinent	p. 15
2.1. Le choix du questionnaire	p. 15
2.2. L'élaboration du questionnaire	p. 16
2.3. Présentation du questionnaire	p. 18
2.3.1. <i>Ouvrir et clôturer la réflexion</i>	<i>p. 18</i>
2.3.2. <i>Connaître le profil des répondants et leur contexte d'exercice</i>	<i>p. 19</i>
2.3.3. <i>Questionner les représentations</i>	<i>p. 19</i>
2.3.4. <i>Interroger les pratiques</i>	<i>p. 20</i>
2.4. Diffusion du questionnaire, profils et contextes d'intervention des répondants	p. 21
3. Analyse des résultats et mise en perspective	p. 24
3.1. Premier postulat : Les enseignants associent étroitement la récréation à leur devoir de surveillance et à la régulation des conflits	p. 24
3.1.1. <i>Hypothèse A : le rôle de surveillance de récréation n'est pas particulièrement apprécié des enseignants et peut être assimilé à une corvée</i>	<i>p. 24</i>
3.1.2. <i>Hypothèse B : Les enseignants associent récréation et climat de classe/ climat scolaire</i>	<i>p. 27</i>
3.2. Deuxième postulat : Le regard porté sur la récréation et les pratiques mises en œuvre varient selon le contexte d'exercice	p. 29
3.2.1. <i>Hypothèse C : des cours de récréation « pauvres » induisent des récréations plus conflictuelles</i>	<i>p. 29</i>
3.2.2. <i>Hypothèse D : Des différences de regard et de pratiques entre maternelle et élémentaire</i>	<i>p. 32</i>
3.3. Troisième postulat : quelques nouvelles pratiques commencent à émerger mais restent minoritaires et ne sont pas forcément insérées dans un projet d'équipe	p. 34
3.4. Apports et limites de cette recherche	p. 36
Conclusion	p. 38
Bibliographie	p. 39

Liste des tableaux

Tableau 1 : Outil de réflexion pour l'élaboration du questionnaire.....	p. 17
Tableau 2 : Les questions selon les thèmes retenus et les hypothèses testées.....	p. 18
Tableau 3 : Interroger les représentations : des questions permettant des réponses nuancées.....	p. 20
Tableau 4 : Interroger les pratiques : des questions à choix multiples.....	p. 21
Tableau 5 : Les types de cour de récréation selon l'école d'exercice des enseignants (maternelle ou élémentaire)	p. 23
Tableau 6 : Les préoccupations des enseignants de mission de surveillance de récréation	p. 27
Tableau 7 : Définitions d'une récréation réussie.....	p. 28
Tableau 8 : Nombre d'interventions des enseignants en récréation selon le type de cour	p.30
Tableau 9 : Motifs d'interventions des enseignants en récréation selon le type de cour	p. 30
Tableau 10 : Perception du temps de récréation selon le type de cour	p. 31
Tableau 11 : La cour de récréation comme espace d'apprentissage	p. 32
Tableau 12 : Occupation de la cour en-dehors des récréations.....	p. 33
Tableau 13 : La récréation et ses impacts transversaux.....	p. 33

Liste des figures

Figure 1 : Les mots spontanément associés à la récréation par les répondants.....	p. 25
Figure 2 : Un devoir de surveillance différemment perçu.....	p. 26
Figure 3 : Préoccupations à prendre en compte pour l'aménagement des cours de récréation.....	p. 26
Figure 4 : La récréation et ses impacts sur le climat scolaire et l'égalité fille-garçons.	p. 28
Figure 5 : La récréation, sujet de concertation entre enseignants.....	p. 35
Figure 6 : Les thèmes de réflexion autour de la récréation	p. 35

Liste des annexes

Annexe A : Récapitulatif de la problématique et des hypothèses de recherche

Annexe B : Le questionnaire : les questions et les formats de réponses associés

Introduction

Des enfants cantonnés dans des cercles dessinés au sol... La crise sanitaire que nous vivons a bousculé notre quotidien à tous. Et ces images du printemps 2020 d'enfants masqués dans les cours de récréation, immobiles, silencieux et isolés, ont marqué. Ambiance bizarre à l'école, dans les salles de classe mais peut-être plus encore dans les cours et préaux, où habituellement, la vie et l'énergie débordent. Alors heureusement, les enfants ont su aménager ce contexte pour se recréer de nouveaux jeux à distance, inventer de nouvelles histoires, et finalement, ont appris à crier et rire malgré les masques. Aujourd'hui, les cours de récréation ont pu retrouver une certaine normalité, au soulagement de toute la communauté éducative. Mais on peut s'interroger sur notre première réaction, cet émoi né de cette situation. Il semblerait que l'évocation de la récréation nous renvoie chacun à notre propre enfance, à une certaine innocence, aux jeux d'enfants, aux copains, aux joies, brouilles et chagrins des premiers âges. Certains en gardent de bons souvenirs tandis que d'autres se souviennent avoir été le bouc-émissaire de camarades peu bienveillants. Dans tous les cas, ces moments à l'école ont gardé une saveur particulière. Ils participent de la construction et du développement des filles et garçons.

Aussi, j'ai souhaité dans ce travail de recherche interroger ce temps au statut particulier ; un temps à l'école et pourtant un temps qui semble un peu en-dehors de l'école. Un temps plus libre, moins scolaire. De ma position toute nouvelle de professeur des écoles, je vois pourtant bien en quoi énormément de choses s'y jouent. Et je me questionne : en tant que professeur des écoles, quel est mon rôle ? Quelle est la vocation de ce temps, quels en sont les enjeux ? Finalement, qu'est-ce qui se joue en récréation côté élèves et côté enseignants ?

Cette réflexion sur la récréation m'a tout d'abord conduite à réaliser une revue de littérature (1.) qui m'a permis de mieux comprendre ce temps de pause particulier. Au-delà d'une certaine permanence historique, centrée sur l'enfance, la socialisation entre pairs et les jeux enfantins, l'émergence de nouvelles préoccupations tend à faire évoluer notre regard sur la récréation et en souligne la dimension pédagogique. La récréation est beaucoup plus qu'une pause. Face à ces constats, de nouvelles préoccupations et de nouvelles pratiques semblent émerger. C'est ce qui m'a conduit à interroger plus spécifiquement,

dans le cadre de ce travail de recherche, le regard des enseignants sur cet espace-temps particulier. Pour cela, j'ai élaboré un questionnaire destiné aux enseignants des cycles 1, 2 et 3 de l'école primaire (2.). Les réponses obtenues permettent de dessiner les contours de préoccupations et pratiques enseignantes aujourd'hui en évolution sur la récréation (3). Sa dimension pédagogique semble effectivement être bien perçue des professeurs des écoles. Pour autant, les pratiques restent diverses, variant notamment selon le contexte de l'école. Finalement, les questions d'aménagement et de régulation des récréations se présentent comme un levier d'action significatif pour les équipes des écoles maternelles et élémentaires souhaitant agir sur la réussite éducative, le vivre-ensemble et le bien-être à l'école.

1. Apports théoriques : la récréation, bien plus qu'une pause

1.1. Dépasser la dualité cour / classe

Le dictionnaire Larousse définit ainsi la récréation : « repos, délassément que l'on s'accorde après un travail » et « temps accordé aux élèves pour leur permettre de jouer ou de se détendre ». Et propose comme synonymes « pause » ou encore « relâche » et comme contraire « travail ». Ainsi, par définition, le temps de récréation s'opposerait au temps scolaire, passé en classe, assimilé à du travail, aux apprentissages. La récréation apparaît comme une parenthèse, une concession accordée aux enfants et à leur besoin de mouvement, de jeu et de découverte.

De tout temps, la récréation a été associée à ce moment de pause dans le temps scolaire, un temps réservé à l'enfance, aux jeux. Il s'agit d'un temps spécifique, qui bénéficie de son propre espace, la cour ou le préau. Les récréations présentent un caractère immuable, comme en témoigne l'ouvrage de Franck et Michèle Jouve. Les auteurs y retracent l'histoire de ce temps de pause, dont les prémices remonteraient à 818, en s'appuyant sur différentes sources ; photographies d'époque, témoignages d'écrivains, extraits de manuels... Si les récréations ont évolué dans leur forme, leur durée, leur surveillance, en lien d'ailleurs avec le cadre scolaire dans lequel elles prennent place, on semble y retrouver de tout temps ce même désir de divertissement, le lien avec le jeu et les camarades reste très présent (certains jeux de cour ayant d'ailleurs perduré par-delà les siècles). La récréation n'est effectivement pas un simple « défouloir », et à bien l'observer, on constate que le nombre d'enfants courant en tous sens est en réalité minoritaire. Les enfants y développent des jeux, individuels et collectifs, se mettent en retrait, observent... L'anthropologue Julie Delalande a consacré plusieurs travaux aux récréations. Elle a ainsi mis en évidence leur vocation symbolique, en tant qu'espace-temps où se perpétue ce qu'elle appelle une « culture enfantine » (Delalande, 2001, p.52). Mais elle a également souligné la fonction socialisatrice de la cour de récréation, avec cette particularité qu'il s'agit d'un lieu où l'adulte est en retrait, la socialisation se fait donc essentiellement entre pairs, elle est horizontale.

La récréation est donc essentiellement considérée sous l'angle de la pause, d'un entre-soi réservé aux enfants et à leurs jeux, l'adulte étant présent mais à distance.

A ce titre, il est intéressant de relire l'article 31 de la convention internationale des droits de l'enfant, qui stipule que « les Etats parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge et de participer librement à la vie culturelle et artistique. » Ainsi, la récréation répond à un besoin reconnu des enfants. Le règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques (2014) précise d'ailleurs qu'un élève ne doit pas être privé de la totalité de la récréation à titre de punition. C'est donc que la récréation a des vertus non négligeables et s'inscrit dans le respect des besoins de l'enfant et de son développement.

Malgré cela, au-delà de l'aspect divertissement ou pause, on questionne peu le rôle de la récréation et les liens qu'elle peut entretenir avec les apprentissages. Les programmes d'enseignement et les recommandations officielles émanant du ministère de l'Éducation nationale n'y font d'ailleurs que très peu allusion. La récréation apparaît essentiellement sous l'angle d'un temps à surveiller, placé sous la responsabilité des enseignants. Et comme le remarque Daniel Gayet, si l'on fait la somme des heures d'enseignement prévues aux programmes pour chaque discipline, on obtient le temps total passé à l'école, sans que le temps de récréation n'ait été pris en compte (Gayet, 2003, p.6). Cela n'enjoint pas les professeurs à penser la récréation comme un moment pédagogique.

Pourtant, le regard porté sur la récréation n'est pas uniforme, et il évolue avec le temps. Dans un contexte où les enfants pratiquent de moins en moins d'activités physiques et au plein air, la récréation revêt aujourd'hui un enjeu de santé publique en permettant aux enfants de se dépenser et d'être physiquement actifs. Cette activité permettrait par ailleurs de favoriser les performances cognitives de retour en classe et s'avèrerait particulièrement bénéfique pour les élèves souffrant de troubles de l'attention (Goudreault & Guimont, 2017, p.8 et p.10). Les pédagogies nouvelles avaient déjà mis en avant l'importance des activités en extérieur et contesté la rupture classe/ récréation. Ainsi, Célestin Freinet a développé un enseignement fondé sur la conduite de projets concrets, par la pratique des élèves. Il accordait à ce titre de l'importance au cadre de vie pédagogique et à la dimension collective. Les héritiers de cette pédagogie, que l'on retrouve à l'Institut coopératif de l'école moderne (ICEM), défendent l'idée qu'un décloisonnement des temps et des lieux est profitable aux apprentissages et permet de développer l'autonomie, de faciliter les découvertes et les explorations nécessaires aux apprentissages. Ils considèrent que la cour n'est que « trop souvent un exutoire pour des enfants contraints de rester assis en classe » (Bru et al., 1984, p.5). Décloisonner les lieux et les temps permettrait donc de

rendre la cour moins brutalement défouloir et l'espace classe moins contraignant. Différents champs d'apprentissage permettraient ainsi de réhabiliter l'extérieur, de le réintroduire dans la classe, par le biais du jeu, des manipulations, de l'activité physique et du lien avec la nature.

Ce lien avec la nature, cette idée de cour de récréation vue comme un terrain d'expérimentations dans un espace végétalisé se retrouve aujourd'hui en lien avec les impératifs environnementaux. Nombre de cours de récréation sont en fait de grands espaces goudronnés, accumulant la chaleur l'été, et problématiques pour l'écoulement des eaux quand le temps est à la pluie. Les possibilités de jeux y sont d'ailleurs limitées pour les enfants. Face à ces constats, certaines cours de récréation ont amorcé une mutation, comme le décrit l'article de *la Croix hebdo* (Claquin, 2021). Diverses municipalités de grandes agglomérations ont ainsi entrepris un programme de travaux pour rendre les cours de récréation plus vertes, plus mixtes et plus ludiques. Les premiers bilans laissent à penser que ces nouveaux aménagements participent à l'autonomie des enfants, et permettent de réduire les conflits.

Cela représenterait un avantage non négligeable, tant la question du climat scolaire est aujourd'hui indissociable de la récréation. La lutte contre le harcèlement est une priorité pour l'Éducation nationale. Or celui-ci prend souvent place dans les temps parascolaires, et non dans le cadre de la classe. La récréation, si elle est le temps du jeu et du délasserment, peut aussi pour certains enfants devenir un lieu de crainte, de repli sur soi et de souffrance. La récréation est un temps où s'exerce concrètement le vivre-ensemble, dans un entre-soi des enfants qui échappe partiellement au regard de l'adulte. Les élèves s'y essaient à des rapports de force, tentent de mettre en place une gestion collective des affaires individuelles (Delalande, 2001, p.11). Pourtant, certains élèves peuvent se trouver isolés par leurs pairs, non reconnus, maltraités et finalement harcelés. Ce phénomène, qui n'est pas nouveau, place aujourd'hui la communauté éducative devant un défi de taille. La récréation se voit ainsi pervertie de sa vocation initiale de délasserment, et le climat de récréation vient pervertir la mission d'éducation, le vivre-ensemble et les apprentissages développés en classe. On retrouve le même type de problématique dans les questions liées à l'égalité filles-garçons. Dans le cadre de la classe, les professeurs s'efforcent de déconstruire les stéréotypes de genre, pourtant, il n'est pas rare que ceux-ci persistent en cour de récréation, allant à l'encontre des enseignements dispensés en classe. C'est que la récréation est un espace où l'élève explore les situations connues ou vécues comme

modélisantes, et réalise ainsi un apprentissage symbolique des rôles familiaux (Delalande, 2001, p.38). La cour est lieu d'appropriation des normes insufflées par les adultes, lieu où peuvent également s'exprimer les dissensions auxquelles les élèves peuvent être confrontés entre un certain modèle et des valeurs insufflées par l'école d'un côté, et des modèles ou valeurs qui peuvent être en décalage, vécus dans la sphère privée.

La récréation peut donc contribuer à de nouvelles expérimentations et élargir le champ des apprentissages, tout comme elle peut au contraire devenir un espace qui « prend à revers la mission éducative de l'école » (SNUipp, 2011) et heurte son ambition de contribuer à l'épanouissement de tous les élèves et à leur réussite. Il y a donc bien un lien entre les apprentissages dans la classe et ce qui se passe en récréation. Aussi, il convient de dépasser la dualité classe / cour, apprentissages / récréation, comme nous l'y invite D. Gayet dans la conclusion de son ouvrage (Gayet, 2003, p.72). Il s'agit bien des mêmes élèves qui travaillent et qui jouent, il y a continuité entre les temps et les lieux. La récréation se révèle être à la fois le reflet des apprentissages conduits en classe, et un levier d'action pour les prolonger et les faire vivre.

1.2. Agir sur la récréation sans la dénaturer

Des récréations investies et bien pensées par les équipes pédagogiques peuvent influencer positivement sur le climat scolaire, l'égalité filles/ garçons, le bien-être des enfants à l'école et entraîner ainsi des répercussions positives sur les apprentissages réalisés en classe. Pourtant, réguler ce temps ne va pas de soi, et il est complexe de savoir où placer le curseur : trop de régulation / pas assez de régulation ? Les enseignants doivent ainsi souvent arbitrer dans leurs interventions entre un certain laisser-faire et une vigilance de tous les instants, visant à prévenir tout risque ou danger et à réguler les conflits. D'autant plus que les équipes enseignantes sont aux prises avec de nombreux autres impératifs ou contraintes : en termes d'aménagements disponibles, de matériel, d'organisation de l'espace, mais aussi en lien avec leur responsabilité et de forts enjeux sécuritaires. En effet, la surveillance des temps de récréation est placée sous l'entière responsabilité des enseignants présents dans la cour, selon la répartition des services de surveillance établie par le directeur d'école. Le règlement type départemental des écoles de Moselle stipule par ailleurs qu'il appartient au Conseil des maîtres de définir les modalités de surveillance « adaptées à l'organisation pédagogique de l'école et à la configuration des locaux » (Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Moselle, 2019). Ces

différentes injonctions sont encore renforcées par le regard des parents et leurs demandes qui peuvent être contradictoires : souhait que leurs enfants s'épanouissent et expérimentent, mais soucieux qu'ils ne se salissent pas, ne se fassent pas mal... De plus, on peut également s'interroger sur le fait que la récréation, temps de pause pour les enfants, l'est aussi en quelque sorte pour les enseignants, qui eux-mêmes ont besoin de souffler. Avec la crise sanitaire, les services de récréation se sont pourtant accumulés pour les enseignants, les brassages entre classes devant être réduits. L'enseignant se retrouve donc en continu en responsabilité devant ses élèves, sur des demi-journées entières, sans possibilité de pouvoir relâcher son attention.

Au-delà de ces contraintes et difficultés, penser la cour de récréation recoupe trois préoccupations centrales (Humbeeck et al., 2019, p.11-12) : il s'agit, a minima, d'en faire un espace sécurisé, dans lequel le risque d'accident est maîtrisé, mais aussi de veiller à la qualité du vivre-ensemble et aux relations inter-groupes ou inter-individuelles. L'équipe éducative peut également se saisir du temps de récréation pour en faire un espace stimulant, en phase avec les objectifs pédagogiques conduits en classe.

Ces mêmes enjeux se retrouvent dans la réflexion menée par Charles Moracchini, inspecteur d'académie et architecte. Selon lui, le professeur des écoles se doit d'exercer ce qu'il appelle « une mission éducatrice » s'il veut permettre la réussite de tous ses élèves. Cette mission implique un devoir de protection, qui lui-même implique d'offrir à tous les élèves « un environnement sécurisé et propice aux échanges et à la réflexion » (Moracchini, 2018, p. 26-27). Ainsi, C. Moracchini plaide pour une réflexion sur les espaces de l'école, nous invitant à repenser le rapport du « dehors et du dedans » (*Ibid.*, p. 18).

Les enseignants se retrouvent ainsi pris entre deux alternatives : limiter et interdire, ou autoriser et réguler. Cela est vrai pour les questions d'espace tout comme pour le matériel, les jeux mis à disposition. Chaque école et chaque cour de récréation présente ses spécificités en termes d'espace, d'aménagement. L'organisation de la cour n'a souvent pas fait l'objet d'une réflexion en amont, n'a pas été pensée en fonction des besoins ou souhaits des élèves, ou même des professeurs. Bruno Humbeeck, Willy Lahaye et Maxime Berger (2019) défendent pourtant l'idée que toute cour de récréation doit a minima comprendre trois espaces : une zone permettant les jeux de ballon, une zone permettant la course, et une zone pour les activités plus statiques. Ces questions d'aménagement de l'espace et des jeux à disposition se doublent de préoccupations pour l'égalité de genre : les grands

espaces goudronnés, indifférenciés, sont souvent accaparés par les garçons (qui plus est les plus âgés), les filles et les plus jeunes enfants se trouvant relégués sur les côtés. On voit là combien la cour de récréation est finalement un entre-lieu, un espace où se jouent et se rejouent les codes de la société. La question de l'occupation de l'espace selon le genre est effectivement une question qui, avant de se poser en cour de récréation, se pose dans de nombreux espaces publics. Certaines communes, engagées dans cette réflexion sur l'approche genrée de l'espace, essaient ainsi à l'aide d'urbanistes de repenser l'aménagement de leur ville pour la rendre plus égalitaire. A leur propre échelle, les enseignants doivent aussi rester attentifs à l'organisation sociale de l'espace de récréation, qui se met inévitablement en place (Delalande, 2001, p.48).

Réguler les cours de récréation, c'est aussi faire le lien entre ce qui se passe en classe et ce qui se passe en récréation, en ménageant des espaces de parole permettant de verbaliser les vécus lors de la pause, de revenir sur des conflits lors de temps régulés par l'enseignant (Humbeeck et al., 2019, p.70). La régulation réalisée par les élèves entre eux ne s'avère effectivement pas suffisante, de même que l'existence d'un règlement ou de sanctions prédéfinies ne suffit pas à prévenir les conflits ou transgressions. Une régulation impliquant les professeurs, figures d'autorité, et permettant également le dialogue et l'expression des élèves semble être à favoriser, cela d'autant plus que les enfants ont un fort attachement à la notion de justice (Boxberger & Carra, 2014, p.45-48). Cette dimension se retrouve d'ailleurs dans les programmes d'enseignement moral et civique pour les cycles 2 et 3, qui enjoignent les professeurs à partir de situations concrètes voire vécues par le collectif classe pour aborder les apprentissages.

1.3. Des expériences innovantes commencent à essaimer

Face à ces différents constats, on note ces dernières années le développement d'expériences innovantes visant à réinventer les cours de récréations. Des écoles, conscientes de l'impact que les récréations peuvent avoir sur le climat scolaire, se dotent de règlements propres à ce temps, comme en témoigne le règlement de l'école élémentaire de Poisy Brassilly. Ce règlement, simple et clair, s'appuie sur des images pour lister les droits et devoirs des élèves en récréation. Ainsi par exemple on peut y lire que l'élève a « le droit d'être protégé et surveillé » mais doit rester dans les zones de surveillance, et s'il a le « droit de jouer et s'amuser », les jeux de ballon se font uniquement dans des zones dédiées. Cette régulation des récréations peut aller beaucoup plus loin et s'inscrire dans le

cadre d'une réflexion partagée avec les élèves. Ainsi, des enseignants de l'école Vincent Auriol de Saint Dié des Vosges, confrontés à un « climat d'affrontement perpétuel », ont mis en place un projet alliant le recours à la méthode des messages clairs et la mise en place de conseils d'élèves pour la résolution de conflits, ainsi que l'organisation « d'ateliers récré ». Leur expérience, relatée sur le site du réseau Canopé, a finalement porté ses fruits après plusieurs années, avec l'implication des élèves et la mobilisation de l'ensemble de la communauté enseignante. D'autres expériences visent à réinventer complètement l'espace de la cour de récréation et son aménagement. C'est le choix fait par la Ville de Besançon qui a investi pour réaménager la cour de l'école élémentaire Pierre Brossolette. Comme le relate le reportage de France 2 dédié à cette expérience (Bach et al., 2021), cette cour était auparavant un grand espace goudronné. Les travaux engagés ont permis d'y développer des espaces aux usages différenciés, d'y planter des arbres, de développer des îlots. Les résultats semblent concluants : moins de bagarres, les espaces ne sont plus accaparés par les garçons mais sont mieux partagés, les zones dédiées au ballon étant notamment définies et limitées. D'autres expériences visent à développer en récréation les jeux mis à disposition ou encore les possibilités d'exploration. L'espace goudronné est repensé pour laisser place à des espaces végétalisés, des espaces différenciés aux vocations différentes : jeux collectifs, jardinage, espaces pour se mettre en retrait et espaces pour expérimenter : creuser, escalader, sauter... La multiplicité des expériences y est encouragée. Ces initiatives, relatées par l'article de *La Croix Hebdo* (p. 24-25), semblent indiquer que les cours de récréations riches en possibilités ne sont finalement pas moins sécuritaires, à condition d'être régulées et aménagées.

Nombre de nouveaux projets questionnent ainsi, *via* le réaménagement des cours et espaces extérieurs, le rapport des élèves à la nature, et l'égalité filles-garçons. En Moselle, le travail du Groupe départemental Égalité filles / garçons sur la question de l'occupation des espaces de récréation est éclairant à cet égard (DSDEN 57, 2021). Partant également du constat que les garçons ont tendance à monopoliser les cours de récréation bitumés aux dépens des filles, ce collectif a mis en place des stages de formation visant à réinterroger, au sein même des écoles, l'organisation et la répartition des espaces et des activités en récréation. Les professionnels ont pu s'appuyer sur un protocole pour développer, avec les élèves et l'ensemble de la communauté éducative, des propositions. Nombre des projets qui en ont découlé remettent ainsi en question l'omniprésence des espaces bétonnés, et visent à développer la présence de la nature dans les cours. L'école de Woippy a ainsi

pu mettre en place un projet d'envergure en répondant à un appel à projet nommé « Cassons la croûte » visant explicitement à « casser la croûte d'enrobé ». Ainsi, à travers l'objectif de développer l'égalité garçons-filles, c'est finalement toute l'organisation physique, architecturale, pratique et pédagogique des récréations qui est interrogée.

L'implication des élèves, notamment en école élémentaire, semble être une condition nécessaire pour réfléchir à l'aménagement de l'espace de récréation et de ses règles. D'une part, cela permet de mieux répondre à leurs besoins et souhaits, d'autre part, cela les implique dans une démarche citoyenne et participative qui a elle aussi toute sa place dans le cadre de l'enseignement moral et civique. Ainsi, réguler les cours de récréation ne peut être le fait d'un enseignant seul. Au-delà de l'implication des élèves, il s'agit d'une réflexion globale nécessitant un travail d'équipe de la part des enseignants, auquel il semble nécessaire d'adjoindre l'ensemble de la communauté éducative, et donc les parents et les partenaires, au premier rang desquels les mairies. Une telle réflexion aurait ainsi toute sa place dans le cadre d'un projet d'école, en fonction de l'analyse des besoins et des objectifs visés.

1.4. Le regard enseignant sur la récréation en question

Les différentes lectures et recherches réalisées ont permis de constater que la récréation est avant tout un moment de pause pour les élèves. C'est un espace-temps lors duquel se développe une certaine culture enfantine, un moment de socialisation entre pairs. Cette pause nécessaire permet aux enfants de reconstituer leurs capacités d'attention. Selon la pédagogie adoptée, le cloisonnement cour / classe peut être plus ou moins prononcé. Quoiqu'il en soit, ces deux espace-temps ne sont pas étanches. Ce qui se passe en récréation a un retentissement sur la classe et vice-versa, ce retentissement pouvant être positif ou négatif. Aussi, il apparaît bénéfique pour les élèves comme pour les enseignants de penser la cour de récréation, son espace, son aménagement, ses règles. Divers travaux et expériences innovantes tendent à démontrer qu'un enrichissement des cours de récréation par l'aménagement, le matériel d'une part, et une régulation pensée en lien avec les élèves d'autre part, favoriseraient l'épanouissement des enfants, l'égalité filles / garçons et le vivre-ensemble, et contribueraient ainsi aux apprentissages conduits à l'école. Toutefois une telle démarche ne peut être le fait de l'enseignant seul mais demande à être conduite en équipe, en lien étroit avec les élèves, et portée par l'ensemble de la communauté éducative.

Si la revue de littérature a permis de dégager les enjeux portés par la récréation côté élèves et côté apprentissages, et a permis d'esquisser quelques pistes quant aux possibilités de régulation des récréations en lien avec leur enjeu pédagogique, il est en revanche plus difficile de dégager le point de vue des enseignants et de se faire une idée des pratiques actuelles. Le regard porté sur la récréation par les enseignants apparaît pluriel et en évolution. Il est soumis à de nombreuses contraintes et difficultés. Leur rapport à la récréation peut être empreint parfois d'indifférence, voire de rejet (pour beaucoup, la surveillance de récréation s'apparente plutôt à une corvée), et se faire parfois plus intéressé, questionné par les enjeux pédagogiques qui y sont liés. Des actions innovantes se font jour, relayées dans les médias. Elles ne semblent pour autant pas être généralisées.

Aussi, je souhaite axer ma recherche sur le regard porté par les enseignants sur ce temps de récréation. Comment son enjeu pédagogique est-il perçu et pris en compte aujourd'hui dans les écoles maternelles et élémentaires ?

Cela me conduit à énoncer plusieurs hypothèses et sous-hypothèses, concernant les représentations des enseignants et leurs pratiques :

- Les enseignants associent étroitement la récréation à leur devoir de surveillance et à la régulation des conflits.
 - Le rôle de surveillance de récréation n'est pas particulièrement apprécié des enseignants et peut être assimilé à une corvée.
 - Les enseignants font le lien entre la récréation et le climat de classe, le climat scolaire. Ainsi, la fonction régulatrice de ce temps, son aspect délassant sont bien saisis, tout comme les enjeux liés au vivre ensemble et à la prévention des situations de harcèlement.
- Le regard porté sur la récréation varie selon le contexte d'exercice :
 - Des cours de récréation « pauvres » induisent des récréations plus conflictuelles, davantage d'interventions de la part des enseignants, et donc une vision globalement plus négative de ce temps de pause.
 - Les enseignants de maternelle sont plus enclins que leurs collègues d'élémentaire à percevoir les vertus de la récréation et à créer, dans leurs pratiques, des passerelles entre ces deux temps. En effet, les programmes de maternelle laissent envisager davantage de liens entre les apprentissages de la cour de récréation et les apprentissages en classe, notamment en ce

qui concerne les activités physiques, visant le développement de la motricité globale, ou encore le domaine Explorer le monde, sans compter les compétences transversales liées au vivre ensemble, centrales en maternelle.

- Quelques nouvelles pratiques commencent à émerger pour développer la régulation des récréations en amont et en aval, en penser les aménagements, le matériel, la gestion des espaces, néanmoins ces pratiques restent minoritaires et ne sont pas forcément insérées dans un projet d'équipe.

Pour vérifier ces hypothèses, il apparaît nécessaire d'interroger d'une part les représentations des enseignants sur la récréation, leur regard, soit des données plutôt subjectives. D'autre part, je souhaite interroger des pratiques, afin de voir concrètement quelles sont les postures enseignantes en récréation et comment ces temps de pause se déroulent, sont organisés, régulés, voire pensés. Il s'agirait-là de données plus objectives. Il convient donc, pour la poursuite de cette recherche, de réfléchir à l'outil le plus apte à vérifier ces différents postulats, et à la manière de le mettre en œuvre.

2. Elaboration et mise en œuvre d'un questionnaire pertinent

2.1. Le choix du questionnaire

Afin de mieux comprendre ce qui se joue en cour de récréation, et notamment de mieux analyser mon rôle en tant que professeur des écoles, il m'importait donc de m'intéresser aux points de vue de mes collègues. Comment considèrent-ils la récréation ? Comment se passent leurs récréations ? Quels liens font-ils entre récréation, climat de classe et apprentissages ? Quelles évolutions sont à l'œuvre aujourd'hui dans les pratiques ?

Pour obtenir des éléments de réponse, il fallait donc se tourner vers les enseignants de l'école primaire, cycles 1, 2 et 3 confondus. Plusieurs outils de recherche s'offraient à moi. J'ai rapidement écarté les observations en cour de récréation. Elles m'auraient certes informée sur un certain nombre de pratiques : déroulement des récréations, aménagement des cours, comportements des élèves et réponses des professeurs de surveillance. Toutefois, le nombre d'observations ne pouvant être que relativement limité au vu du temps contraint de cette recherche, il ne m'aurait pas été possible de confronter de nombreuses situations. De plus, il n'aurait pas été évident d'interroger les représentations des enseignants dans ce contexte.

J'ai un temps envisagé de réaliser des entretiens semi-directifs avec des professeurs des écoles. Cet outil de recherche m'aurait permis d'obtenir des retours très qualitatifs et d'interroger à la fois les représentations et les pratiques des enseignants interrogés. Cela m'aurait amenée à cibler des professeurs des écoles exerçant dans des contextes différents (en maternelle ou élémentaire ou encore en milieu rural ou urbain). Malgré le temps que ces entretiens auraient nécessité, cette approche aurait donné un nombre de réponses relativement limité, permettant difficilement de généraliser mon propos. D'autant plus pour les questions concernant les pratiques professionnelles : partant de l'hypothèse que les nouvelles pratiques d'aménagement et de régulation des récréations restent minoritaires, il m'aurait été compliqué par des entretiens d'évaluer la part que ces nouvelles pratiques représentent aujourd'hui.

Aussi, l'outil de recherche que j'ai jugé le plus approprié est le questionnaire. Il permet de recueillir tout à la fois des données factuelles liées au profil des répondants, à leur environnement professionnel, et permet également de questionner leurs représentations,

tout en obtenant des éléments sur les pratiques mises en œuvre. Il est ainsi adapté pour tester mes différentes hypothèses. Cet outil présente également l'avantage de pouvoir obtenir un grand nombre de réponses d'enseignants aux profils variés. Ainsi, il devrait être possible d'analyser les différences de représentations et de pratiques selon les contextes d'exercice des enseignants.

2.2. L'élaboration du questionnaire

Avant de rédiger les différentes questions, il m'a tout d'abord fallu anticiper un certain nombre de précautions méthodologiques. Le recours au questionnaire peut présenter plusieurs écueils. Tout d'abord sa longueur. Si l'on souhaite obtenir un nombre important de réponses, le questionnaire ne doit pas prendre plus de quelques minutes à remplir, et il doit être assez intuitif. Les questions et les réponses proposées doivent être de compréhension simple. Il est par ailleurs nécessaire de bien penser la formulation des questions : ainsi, les hypothèses que nous formulons dans le cadre de la recherche ne doivent pas nécessairement être directement lisibles par le questionnaire. Il convient de laisser des possibilités de réponses variées et diversifiées, et de chercher des réponses à nos hypothèses par plusieurs questions. Le répondant doit pouvoir sentir que son point de vue/ sa situation sont pris en compte par le questionnaire comme un point de vue / une situation parmi d'autres, et qu'il n'y a pas de jugement. Pour autant, il convient de limiter le nombre de réponses possibles pour permettre une exploitation et des analyses. Un équilibre est donc à rechercher de ce point de vue.

Pour construire mon questionnaire, je me suis donc efforcée de produire une trame n'allant pas au-delà de 25 questions, et de varier les types de réponses proposées : réponses ouvertes, réponses multiples ou réponse unique parmi diverses propositions, et réponses sous forme de tableau croisant deux types de données.

Afin de déterminer les questions, j'ai d'abord construit un document récapitulatif mes hypothèses de recherche, en associant chaque hypothèse à une lettre (cf. annexe A). J'ai ensuite réfléchi aux différents thèmes que je souhaitais aborder. Puis, pour chaque thème, j'ai rédigé des questions, voire des sous-questions. Enfin, pour chaque question, j'ai réfléchi au format attendu de la réponse, et à sa formulation. J'ai repris ces différentes réflexions sous forme de tableau.

Tableau 1 :

Outil de réflexion pour l'élaboration du questionnaire

Numéro question	Hypothèse testée	Thème	Question	Format et intitulé de la réponse

Ce tableau m'a permis de vérifier que chacune de mes hypothèses recevrait bien une réponse dans au moins une question. Il m'a permis de vérifier également que pour l'analyse de données, il serait possible de croiser différentes réponses, et notamment des informations concernant le contexte d'exercice des répondants et leurs pratiques dans leurs écoles. Cela représente un point important pour pouvoir ensuite valider / invalider l'hypothèse selon laquelle le contexte d'exercice influe sur les représentations.

Ma première ébauche de questionnaire comprenait 29 questions réparties en 7 thèmes. J'ai finalement réduit à 25 questions, en ajoutant un huitième thème permettant de récolter des informations relatives au profil des répondants :

1. Profil des répondants
2. Ouverture
3. Votre cour de récréation
4. Votre vision de la récréation
5. Régulation de la récréation
6. Récréation et apprentissages
7. Récréation comme projet pédagogique
8. Conclusion.

Ces thématiques permettent une progression dans le questionnaire, interrogeant d'abord le contexte d'exercice, la vision générale qu'a l'enseignant du temps de récréation, afin d'entrer ensuite plus spécifiquement dans les pratiques concernant la régulation, les apprentissages, la coordination d'équipe. Une question d'ouverture et une question de fermeture avec réponse libre permettent d'ouvrir la réflexion et de la clôturer. Si ces thématiques m'ont été utiles pour bâtir l'architecture du questionnaire, j'ai toutefois choisi de ne pas les faire figurer dans le questionnaire final en ligne – comme titre de section – afin de privilégier une certaine fluidité dans le parcours de réponse et de ne pas induire des réponses en lien avec le titre donné à la partie.

Enfin, au-delà des questions elles-mêmes, il m'a paru important de rédiger un texte d'introduction à mon questionnaire permettant d'une part de présenter le contexte de ma

recherche, et d'autre part, afin de préciser que les réponses étaient anonymes et qu'il n'y avait pas de « bonne réponse ».

2.3. Présentation du questionnaire

J'ai ainsi obtenu un questionnaire qui devrait pouvoir apporter des éléments de réponses à mes différentes hypothèses :

Tableau 2 :

Les questions selon les thèmes retenus et les hypothèses testées

Thèmes	Questions *	Hypothèses testées
Profil des répondants	1 à 3	C et D
Ouverture	4	B
Votre cour de récréation	5 à 7	C
Votre vision de la récréation	8 à 11	A et B
Régulation de la récréation	12 à 15	C et E
Récréation et apprentissages	16 à 20	B et D
La récréation comme projet pédagogique	21 à 24	E
Conclusion / pour finir.	25	B

* L'ensemble des questions et des formats de réponse est présenté en annexe B.

Ce tableau met bien en évidence le caractère relativement transversal de ce questionnaire : une thématique permet souvent d'obtenir des éléments pour plusieurs hypothèses. En effet, l'intérêt de la démarche de questionnement est ici de croiser pour chaque thématique des questions liées aux représentations et d'autres liées aux pratiques. Ces réponses pourront ensuite être mises en lien avec le contexte d'intervention/ le profil des répondants pour voir si ces données influent sur les réponses.

2.3.1. Ouvrir et clôturer la réflexion

Les questions 4 et 25 permettent d'ouvrir et de clôturer la réflexion. La question 4 annonce ainsi la thématique du questionnaire et permet déjà d'obtenir des informations quant à la vision qu'a le répondant de ce temps particulier : « Quels sont les trois premiers mots qui vous viennent à l'esprit si je vous dis 'récréation' ». Cette question appelle une réponse courte. Elle pourra donner lieu ensuite à une exploitation des résultats par un nuage de mots, si tant est que les mots choisis par les répondants se recoupent. La question 25 annonce en quelque sorte la fin du questionnaire : « selon vous, qu'est-ce qu'une récréation réussie ? ». Elle appelle elle aussi une réponse libre et courte. Cette question très

ouverte n'aurait pas pu être posée en début de questionnaire. Néanmoins, elle est envisageable en fin de questionnement, alors qu'une réflexion a déjà été amorcée via les questions et réponses précédentes. Elle peut aussi permettre au répondant qui ne se serait pas bien reconnu dans les questions précédentes et les réponses proposées d'exposer ici son point de vue. La réponse à cette question est toutefois facultative et il sera intéressant de voir combien de personnes ont malgré tout souhaité y répondre.

2.3.2. Connaître le profil des répondants et leur contexte d'exercice

Les éléments relatifs au profil sont abordés en tout début de questionnaire, avant d'entrer dans le vif du sujet. Ce sont des questions proposant plusieurs réponses parmi lesquelles une seule est à cocher. La question 1 interroge le répondant sur le fait qu'il intervienne en école maternelle ou en école élémentaire. Cet élément sera primordial pour valider ou invalider l'hypothèse D selon laquelle les enseignants de maternelle seraient plus enclins à percevoir les vertus de la récréation et à créer des passerelles entre ce temps et les apprentissages en classe. La question 2 interroge sur l'exercice en milieu rural ou urbain, et la question 3 sur l'ancienneté en tant qu'enseignant.

L'aménagement et l'organisation de la cour de récréation de l'école où exercent les enseignants peut également avoir un impact sur leurs représentations de la récréation et leurs pratiques. C'est du moins ce que je cherche à vérifier dans le cadre de l'hypothèse C. Aussi les questions 5 à 7 portent sur la cour de récréation de l'enseignant répondant. La question 5, à réponse courte et libre, demande de citer une qualité et un défaut de cette cour ; la question 6 propose quatre photos de cours différentes, le répondant doit cocher la photo de la cour se rapprochant le plus de celle de son école. Enfin la question 7 interroge le nombre d'enfants présents simultanément dans cette cour.

2.3.3. Questionner les représentations

Les questions les plus délicates à aborder dans le cadre de ce questionnaire sont celles qui interrogent les représentations des enseignants. Il s'agit là d'interroger une vision individuelle du temps de récréation. Ma recherche me conduit d'abord à interroger des éléments d'appréciation personnelle du temps de récréation dans le cadre de l'hypothèse A (ce temps n'est pas particulièrement apprécié des enseignants). Cette question ne peut être abordée frontalement, et la formulation doit être réfléchie. Aussi, je recherche des éléments de réponse via deux questions différentes : la question 8 « Considérez-vous la récréation comme une pause pour vous-même » avec 3 choix de réponses (oui / non / oui,

uniquement lorsque je ne suis pas de surveillance), et la question 9 « La surveillance de récréation est pour vous une mission... » avec pour choix de réponses : simple / complexe / ingrate / intéressante. Afin de ne pas enfermer les enseignants dans une réponse qui leur semblerait trop restrictive ou caricaturale, il leur est ici possible de cocher plusieurs propositions.

Les hypothèses B et D interrogent le regard et les pratiques des enseignants sur, respectivement, la fonction régulatrice de la récréation et ses enjeux relatifs au vivre-ensemble ; et sur les liens entre récréation et apprentissages. Les questions s'intéressant à la perception personnelle des enseignants font l'objet d'une formulation spécifique, introduites par exemple par « selon vous » / « que pensez-vous », et les réponses peuvent être nuancées. Il m'a semblé particulièrement important pour ces questions que le répondant puisse se sentir en confiance, non jugé, et que les réponses apportées puissent être nuancées ou encore classées par ordre d'importance, comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 3 :

Interroger les représentations : des questions permettant des réponses nuancées

Question	Type de réponse	Hypothèse	
10	Selon vous, l'aménagement d'une cour de récréation doit prendre en compte :	Trois réponses au choix pouvant être nuancées en cochant pour chacune soit absolument / si possible / pas du tout.	B
11	Qu'est-ce qui vous apparaît le plus important pour l'enseignant de surveillance en récréation ?	Une réponse au choix parmi trois, et la possibilité de rédiger une réponse « autre ».	B
16	Que pensez-vous de cette affirmation : « au-delà d'un espace de pause, la cour de récréation est un espace d'apprentissage »	Une réponse au choix parmi plusieurs permettant de nuancer son point de vue : tout à fait d'accord / d'accord / indécis/ pas vraiment d'accord / pas d'accord.	D
17	Si vous êtes plutôt d'accord à la question précédente, à quels apprentissages la récréation peut-elle concourir selon vous ?	Plusieurs réponses possibles parmi un choix de cinq domaines d'apprentissage, et la possibilité de rédiger une réponse « autre ».	B et D
20	Selon vous, ce qui se passe en récréation peut-il avoir un impact sur...	Cinq réponses au choix pouvant être nuancées en cochant pour chacune soit : oui beaucoup / oui un peu / non pas vraiment / non pas du tout.	B et D

2.3.4. Interroger les pratiques

Enfin, les questions portant sur les pratiques professionnelles doivent permettre d'obtenir des éléments de réponse pour valider ou invalider les hypothèses C et D concernant l'influence du contexte d'exercice sur les modalités de régulation des récréations d'une part

(C) et les liens créés entre récréations et apprentissages d'autre part (D). L'hypothèse E questionne quant à elle directement l'émergence de nouvelles pratiques faisant de la récréation un réel sujet de réflexion pédagogique. Ces questions sont plus simples à aborder, plus objectives, et peuvent se présenter sous la forme de réponses à cocher au choix parmi différentes options. C'est l'option que j'ai choisie pour les questions suivantes :

Tableau 4 :

Interroger les pratiques : des questions à choix multiples

Question		Type de réponse	Hypothèse
12	Combien de fois pensez-vous avoir à intervenir auprès des élèves lors d'une récréation ?	Une réponse au choix parmi plusieurs propositions	C
13	Quels sont les motifs d'intervention les plus fréquents ?		C
14	Existe-t-il, dans votre école, des règles formalisées spécifiques au temps de récréation		E
15	Les conflits ou problématiques rencontrés en récréation font-ils ensuite l'objet d'un dialogue ou d'un travail en classe ?		E
18	Occupez-vous l'espace de récréation en-dehors des récréations ?		D
21	Existe-t-il au sein de l'équipe enseignante une concertation sur la question des récréations et ce qu'il s'y passe ?	Une réponse au choix parmi plusieurs propositions	E
22	Avez-vous déjà mené, seul ou en lien avec vos collègues, un projet de réorganisation de la récréation ?		E
23	Si oui sur quel(s) aspect(s) cette réflexion a-t-elle porté ?		E
24	Si oui cette réflexion : <ul style="list-style-type: none"> - Est-elle incluse dans le projet d'école ? - Est-elle partagée avec la mairie ? - Est-elle partagée avec les parents ? 	Cocher oui ou non pour chaque proposition	E

2.4. Diffusion du questionnaire, profils et contextes d'intervention des répondants

Ce questionnaire constitué, il me restait à le diffuser, avec un objectif : recueillir au moins 50 réponses d'enseignants de différents profils. En effet, ce seuil de 50 réponses est nécessaire pour pouvoir tenter une généralisation des résultats obtenus, même s'il reste relativement faible au regard de la base considérée (soit l'ensemble des enseignants du primaire). Pour permettre une large diffusion, j'ai choisi de renseigner mon questionnaire sur l'outil proposé en ligne par Google Forms. Il est simple d'utilisation et permet d'organiser les questions et les réponses comme je le souhaite. Sa diffusion par mail ou par les réseaux sociaux est ensuite très simple. Quiconque ayant reçu le lien peut renseigner le questionnaire à partir d'un ordinateur ou d'un smartphone. Le suivi et l'analyse sont ensuite facilités : je peux suivre en direct le nombre de réponses obtenues, afin de relancer

si besoin, et les réponses sont enregistrées sous un fichier au format Excel qui peut ensuite être réexploité. Les réponses apparaissent également en ligne pour moi-même, question par question, représentées sous forme de diagramme circulaire ou de diagramme bâtons.

J'ai ainsi pu diffuser mon questionnaire auprès de différents contacts chez les enseignants : auprès de mes collègues de l'INSPÉ, auprès des collègues de mon école, auprès des enseignants de ma connaissance parmi mon réseau amical et familial. J'ai commencé à diffuser mon questionnaire le 27 février et j'ai obtenu 64 retours qui se sont échelonnés jusqu'au 30 mars. J'ai ainsi obtenu comme souhaité plus de 50 retours. Une première analyse générale des réponses reçues ne m'a pas permis de détecter de grosses incohérences. Enfin, je constate que la question conclusive ouverte, qui était facultative, a tout de même reçu 60 réponses, me permettant ainsi de penser que ce questionnaire a été plutôt bien reçu par les répondants.

Parmi les 64 enseignants ayant répondu au questionnaire en ligne :

- 41 exercent en école élémentaire (soit 64%) contre 23 en maternelle (soit 36%) ;
- 36 exercent en milieu urbain (soit 59%) contre en milieu rural (soit 41%) ;
- 37 enseignent déjà depuis plus de 10 ans (soit 58% des répondants) tandis que 13 exercent depuis 1 à 10 ans (soit 20%), et 14 sont enseignants stagiaires (22%).

Les profils des enseignants ayant répondu apparaissent donc variés. L'ensemble des catégories retenues recueille un nombre de réponses significatif, jamais inférieur à 10. Même si elle ne peut prétendre à une complète représentativité de l'ensemble des enseignants, cette variété de profils devrait malgré tout permettre de faire des analyses croisées des réponses obtenues à différentes questions.

Si l'on s'intéresse maintenant aux cours de récréation dans lesquelles interviennent les enseignants, les réponses obtenues nous apportent des informations à la fois concernant l'agencement de ces espaces, et le nombre d'élèves les fréquentant simultanément. Ainsi à la question 6, les enseignants étaient invités à sélectionner parmi quatre photos celle qui correspondait le mieux à leur cour de récréation. Il en ressort que les cours bétonnés restent majoritaires, et qu'une proportion importante d'espaces ne propose pas d'aménagements particuliers. Cela est particulièrement flagrant pour ce qui concerne les écoles élémentaires. Il semblerait que les écoles maternelles soient mieux dotées en structures de jeux, même si la part de cours proposant des espaces verts y reste aussi largement minoritaire.

Tableau 5 :

Les types de cour de récréation selon l'école d'exercice des enseignants (maternelle ou élémentaire)

	Ensemble des enseignants	Enseignants de maternelle	Enseignants d'élémentaire
Cour avec pelouse (éventuellement structure de jeux)	4 (6%)	4 (17%)	0
Cour avec espaces verts arborés	5 (8%)	1 (4%)	4 (10%)
Cour bétonnée avec structure de jeux	22 (34%)	13 (57%)	9 (22%)
Cour bétonnée sans aménagement particulier	33 (52%)	5 (22%)	28 (68%)
TOTAL	64 (100%)	23 (100%)	41 (100%)

La question 7 s'intéressait quant à elle au nombre d'enfants présents simultanément en cour de récréation. Les réponses obtenues sont à prendre avec précaution au vu du contexte actuel. En effet au cours des derniers mois les protocoles sanitaires liées à la pandémie de la Covid 19 ont contraint les écoles à restreindre le nombre de classes présentes en récréation en même temps. Les réponses témoignent néanmoins de situations variées :

- 26 enseignants (soit 41% des répondants) interviennent dans des cours accueillant moins de 60 élèves ;
- 22 enseignants (34%) interviennent dans des cours accueillant 60 à 100 élèves ;
- 16 enseignants (25%) interviennent dans des cours accueillant plus de 100 élèves.

Enfin, les réponses (libres) obtenues à la question 5, qui interrogeait les enseignants sur les qualités et défauts de leurs cours d'école, ont repris majoritairement des éléments relatifs à la taille de ces espaces, leur aménagement, la présence de jeux, d'espaces goudronnés ou d'espaces verts. Les informations recueillies permettent de dessiner en creux le portrait-robot de ce qui pourrait être présenté comme « la cour de récréation idéale » des enseignants : elle serait vaste mais sans recoins ou angles morts pour faciliter la surveillance, posséderait un préau pour s'abriter de la pluie, ainsi que des structures de jeux ou des marquages au sol adaptés aux âges des élèves. Les enseignants souhaitent la présence d'espaces verts et arborés, en sus d'espaces goudronnés. Enfin, l'aspect propreté et sécurité reste primordial : les cours de récréation se doivent d'être propres et sécurisées (portail et grillage qui ferment ; sol de qualité ; pas d'aménagements dangereux).

3. Analyse des résultats et mise en perspective

Quelle vision les enseignants ont-ils de la récréation ? Quelles sont leurs pratiques aujourd'hui et quels liens font-ils entre récréation, climat de classe et apprentissages ? Les réponses obtenues au questionnaire vont être analysées dans la partie qui suit pour tenter de valider ou invalider les hypothèses de recherche formulées après la revue des apports théoriques et tenter ainsi de répondre à cette problématique : comment l'enjeu pédagogique de la récréation est-il perçu et pris en compte aujourd'hui dans les écoles maternelles et élémentaires ?

3.1. Premier postulat : Les enseignants associent étroitement la récréation à leur devoir de surveillance et à la régulation des conflits

Pour commencer à répondre à cette question, j'ai tout d'abord émis la proposition que les enseignants associent étroitement la récréation à leur devoir de surveillance et à la régulation des conflits. Cela a conduit à la formulation de deux hypothèses : premièrement, le rôle de surveillance de récréation n'est pas particulièrement apprécié des enseignants (A) ; deuxièmement, les enseignants sont conscients des impacts que la récréation peut avoir sur le climat de classe et, plus généralement, le climat scolaire (B).

3.1.1. Hypothèse A : le rôle de surveillance de récréation n'est pas particulièrement apprécié des enseignants et peut être assimilé à une corvée

La question d'ouverture du questionnaire devait permettre de recueillir de premières représentations relatives à ce que la récréation évoque pour les enseignants. Ainsi les répondants étaient invités à donner trois mots leur venant spontanément à l'esprit à l'évocation du mot « récréation ». Les réponses obtenues sont reprises en figure 1 sous forme de nuage de mots.

Ce devoir de surveillance de récréation semble effectivement être perçu différemment par les enseignants, comme en témoignent également les réponses obtenues à la question 9 : « La surveillance de récréation est pour vous une mission... » :

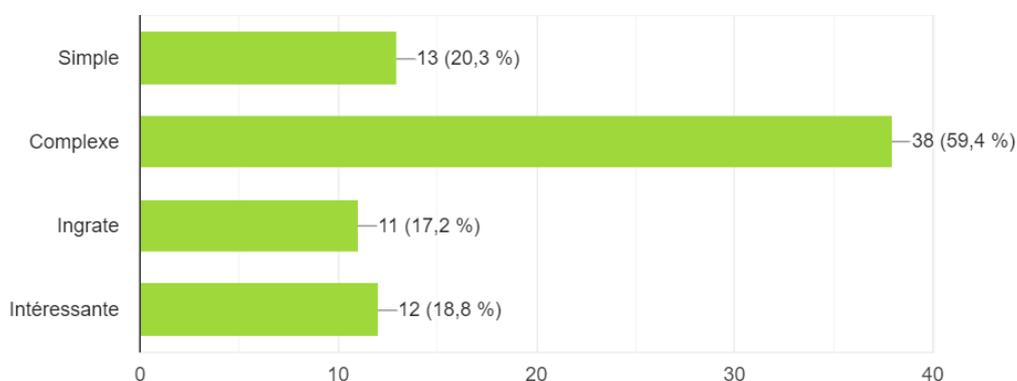


Figure 2 : Un devoir de surveillance différemment perçu

Si la majorité des enseignants semblent s'accorder sur le fait que la surveillance de récréation est une mission complexe, ils semblent partagés sur son caractère intéressant ou au contraire ingrat.

La question 10 interrogeait les enseignants sur ce qu'ils considèrent être le plus important dans l'aménagement d'une cour de récréation : « Selon vous, l'aménagement d'une cour de récréation doit prendre en compte... » :

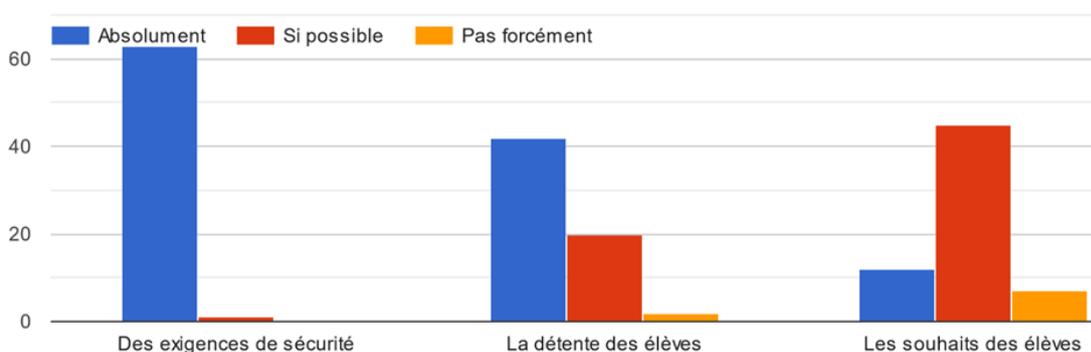


Figure 3 : Préoccupations à prendre en compte pour l'aménagement des cours de récréation

Pour la quasi-unanimité des répondants, les exigences de sécurité sont prépondérantes et à prendre absolument en considération. Viennent ensuite la détente des élèves, et si possible, la prise en compte de leurs souhaits.

Aussi, on peut conclure de ces premières réponses que les professeurs des écoles associent étroitement le temps de récréation à leur devoir de surveillance ainsi qu'à des exigences de sécurité. Cela n'a rien d'étonnant, si l'on considère qu'il s'agit là d'une de leurs obligations professionnelles.

Toutefois, au vu des retours obtenus, il n'est pas possible généraliser le fait qu'il s'agit là d'une mission appréciée ou au contraire dédaignée, rejetée. Les avis semblent partagés de ce point de vue. Aussi les éléments recueillis à ce stade ne nous permettent pas de valider ou d'invalider l'hypothèse A.

3.1.2. Hypothèse B : Les enseignants associent récréation et climat de classe/ climat scolaire

Plusieurs questions interrogeaient directement ou indirectement le lien fait entre la récréation et le climat de classe, que ce soit dans le cadre des représentations qu'en ont les enseignants, ou dans leurs vécus ou leurs pratiques professionnelles.

La question 11 interrogeait ainsi les représentations des enseignants sur ce qui leur paraît être le plus important dans la surveillance.

Tableau 6 :

Les préoccupations des enseignants de mission de surveillance de récréation

	Nombre	Part
Réussir à tout avoir à l'œil	22	34%
Savoir évaluer quand intervenir et quand rester en retrait	26	41%
Permettre à chaque élève de trouver sa place / se sentir bien en récréation comme en classe	15	23%
Autre	1	2%
Total	64	100%

Si les préoccupations liées à la sécurité restent très présentes dans ces réponses, comme on a déjà pu le démontrer (ici « réussir à tout avoir à l'œil »), on constate néanmoins qu'une part non négligeable d'enseignants jugent prioritaire de permettre à chaque élève de se sentir bien en récréation. Ils sont également nombreux à pondérer leur intervention, afin de laisser aux élèves de l'autonomie et de n'intervenir qu'en cas de nécessité.

Cela est confirmé par les réponses obtenues à la question 17 « à quels apprentissages la récréation peut-elle concourir selon vous ? ». Parmi les 63 réponses obtenues, la quasi-totalité soit 61 enseignants ont retenu le vivre ensemble, et 42 d'entre eux (soit 67%) la gestion des émotions. Ainsi, les enseignants associent étroitement récréation et vivre

ensemble, gestion des émotions. La dimension socialisatrice de la récréation, soulignée par les travaux de Julie Delalande (2001), est bien perçue des enseignants.

On peut tenter d'affiner cette première perception en s'intéressant aux réponses obtenues à la question 20 : « selon vous, ce qui se passe en récréation peut-il avoir un impact sur... le climat de classe ? ». La réponse est oui pour l'ensemble des répondants : « oui, beaucoup » pour 80% d'entre eux et « oui, un peu » pour les 20% restants. Toutefois les enjeux relatifs à l'égalité filles-garçons, partie intégrante du vivre-ensemble, semblent moins systématiquement associés au temps de récréation : la récréation a un fort impact sur cet enjeu pour 44% des répondants, un faible impact pour 31 %, et pas vraiment d'impact pour 25% des enseignants ayant répondu.

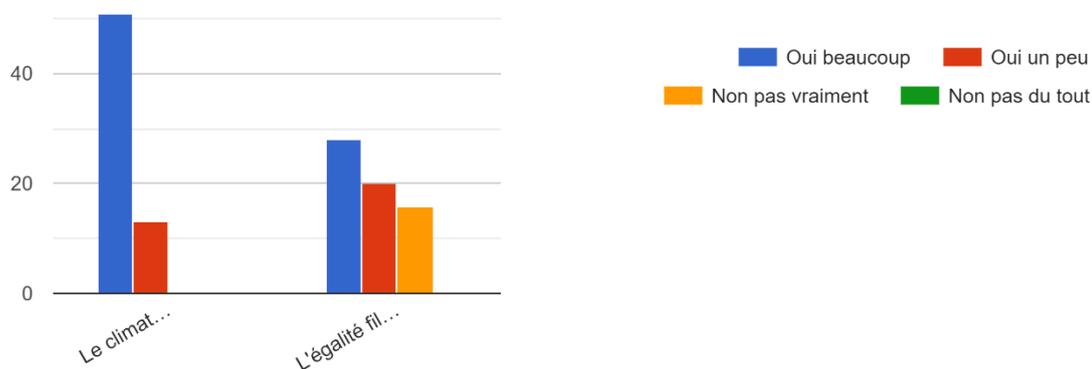


Figure 4 : La récréation et ses impacts sur le climat scolaire et l'égalité fille-garçons.

Enfin, les réponses à la question conclusive confirment ces résultats. Cette question libre « selon vous, qu'est-ce qu'une récréation réussie ? » a reçu 60 réponses courtes, qui ont pu être rattachées à des propositions ou mots clés revenant régulièrement, comme le synthétise le tableau ci-dessous.

Tableau 7 :

Définitions d'une récréation réussie

Thématiques dégagées des différentes contributions	Nombre de réponses concernées (sur 60)
Une récréation sans conflit	21
Pas d'accident ou de blessés	11
Un moment de détente, de jeux	21
Des enfants heureux, du plaisir, des sourires	12
Permet une dépense physique, un défoulement	12
Se déroule dans le respect, l'écoute, la camaraderie	9
La reprise des apprentissages est facilitée ensuite	11

Ainsi, pour les enseignants, une récréation réussie est une récréation qui se déroule sereinement pour les enfants, qui permet la détente, les jeux voire le plaisir, et ne donne pas lieu à des conflits. Cinq réponses abordaient plus directement la posture enseignante durant la récréation en soulignant un rôle d'écoute, une disponibilité tout en se mettant en retrait.

Ces différents résultats permettent donc de valider l'hypothèse B : Les enseignants font bien le lien entre la récréation et le climat de classe, le climat scolaire. Ainsi, la fonction régulatrice de ce temps, son aspect délassant sont bien saisis, tout comme les enjeux liés au vivre ensemble et à la prévention des conflits. Pour autant, cela ne nous renseigne pas encore sur les pratiques mises en œuvre pour agir sur ces enjeux et permettre que ce temps de récréation se déroule comme souhaité. Il convient donc d'analyser les réponses aux questions s'intéressant plus spécifiquement aux pratiques mises en œuvre.

3.2. Deuxième postulat : Le regard porté sur la récréation et les pratiques mises en œuvre varient selon le contexte d'exercice

3.2.1. Hypothèse C : des cours de récréation « pauvres » induisent des récréations plus conflictuelles

À travers les données de contexte renseignées en début de questionnaire, on a pu voir que les cours de récréation dans lesquelles intervenaient les professeurs des écoles étaient variées, avec néanmoins une forte prédominance des cours bétonnées, et généralement assez peu d'aménagements. Or, l'une de mes hypothèses est que des cours de récréation « pauvres », peu aménagés, induisent des récréations plus conflictuelles, davantage d'interventions de la part des enseignants, et donc une vision globalement plus négative de ce temps de pause.

La question 12 visait à interroger le nombre de fois qu'un enseignant de surveillance doit intervenir auprès des élèves lors d'une récréation. Ces réponses ont pu être croisées avec le type de cour dans lesquelles se déroulaient ces récréations, comme en rend compte le tableau 8 ci-après. On constate que les cours avec pelouse, et surtout les cours avec espaces verts arborés, semblent accueillir des récréations plus apaisées, les interventions des professeurs y étant moins nombreuses que dans les cours bétonnées, avec ou sans structure de jeux. Toutefois les différences ne sont pas très nettes.

Tableau 8 :**Nombre d'interventions des enseignants en récréation selon le type de cour**

		Combien de fois pensez-vous avoir à intervenir auprès des élèves, quels que soient les motifs, lors d'une récréation ?			
		Plus de six fois.	Trois à cinq fois	Une à deux fois	TOTAL
Parmi ces différentes photos de cour de récréation, laquelle se rapproche le plus de celle de votre école ?	Cour avec des espaces verts arborés	1 (20%)	3 (60%)	1 (20%)	5 (100%)
	Cour avec pelouse	1 (25%)	2 (50%)	1 (25%)	4 (100%)
	Cour bétonnée avec structure de jeux	9 (41%)	8 (36%)	5 (23%)	22 (100%)
	Cour bétonnée sans aménagement	10 (30%)	17 (52%)	6 (18%)	33 (100%)
	TOTAL	21 (33%)	30 (47%)	13 (20%)	64

La question 13 quant à elle s'intéressait aux motifs d'intervention des enseignants lors des récréations. Ces données ont, elles aussi, pu être croisées avec les configurations des cours de récréations (tableau 9).

Tableau 9 :**Motifs d'interventions des enseignants en récréation selon le type de cour**

		Quels sont les motifs d'intervention les plus fréquents en récréation? (Plusieurs réponses pouvaient être cochées)				
		Nombre de répondants par type de cour	Chutes et égratignures	Conflits entre élèves	rappel des règles de sécurité	Régulation du matériel ou des espaces
Parmi ces différentes photos de cour de récréation, laquelle se rapproche le plus de celle de votre école?	Cour avec espaces verts arborés	5 100%	3 60%	5 100%	1 20%	0 0%
	Cour avec pelouse	4 100%	3 75%	3 75%	0 0%	1 25%
	Cour bétonnée avec structure de jeux	22 100%	18 82%	17 77%	15 68%	4 18%
	Cour bétonnée sans aménagement particulier	33 100%	21 64%	27 82%	9 27%	9 27%
	TOTAL	64 100%	45 70%	52 81%	25 39%	14 22%

L'analyse de ces réponses permet de conclure que, quel que soit le type de cour considéré, les conflits entre élèves et les chutes ou égratignures restent les premiers motifs d'intervention des enseignants. Les autres motifs d'intervention (rappel des règles de sécurité et régulation du matériel ou des espaces) semblent bien moins présents dans les cours avec

pelouse ou espaces arborés, mais il est difficile de généraliser du fait de la faible part de ce type de cours dans les réponses obtenues.

Il semblerait donc que l'agencement des cours d'école peut jouer un rôle significatif dans la pacification et l'autorégulation des récréations par les élèves, les cours avec pelouse et/ou espaces arborés semblant d'autant plus favorables à cela.

La question 9 s'intéressait à la perception qu'ont les enseignants du temps de récréation. Sur ce point, on constate un réel différentiel de perception de la récréation selon le type de cour considéré, indiquant un effet de corrélation.

Tableau 10 :

Perception du temps de récréation selon le type de cour

		La surveillance de récréation est pour vous une mission...				
		Complexe	Ingrate	Intéressante	Simple	TOTAL
Parmi ces différentes photos de cour de récréation, laquelle se rapproche le plus de celle de votre école ?	Cour avec des espaces verts arborés	1 20%	0 0%	0 0%	4 80%	5 100%
	Cour avec pelouse	2 50%	0 0%	1 25%	1 25%	4 100%
	Cour bétonnée avec structure de jeux	16 73%	2 9%	3 14%	1 4%	22 100%
	Cour bétonnée sans aménagement particulier	19 58%	3 9%	4 12%	7 21%	33 100%
	TOTAL	38	5	8	13	64

80% des enseignants intervenant dans une cour avec des espaces arborés jugent que la surveillance de récréation est une mission simple, tandis que 73% des enseignants intervenant dans une cour bétonnée avec structure de jeux, et 58% des enseignants intervenant dans une cour bétonnée sans aménagement particulier, jugent *a contrario* qu'il s'agit là d'une mission complexe. Cette analyse est toutefois là aussi à prendre avec précaution au vu du faible nombre d'enseignants intervenant dans une cour arborée (5).

À ce niveau d'analyse, l'hypothèse C ne peut être validée que partiellement. Quelles que soient les cours de récréation considérées, les conflits entre élèves restent parmi les premiers motifs d'intervention des professeurs. Toutefois, il semblerait que les cours de récréation bétonnées impliquent davantage d'interventions des enseignants que les cours végétalisées, avec pelouse ou espaces arborés. Surtout, il apparaît assez clairement que la mission de surveillance des récréations est perçue comme plus simple par les enseignants quand ces récréations se déroulent dans des espaces aménagés et arborés. Ces résultats mériteraient toutefois d'être approfondis. On peut néanmoins à ce stade conclure que

l'agencement des cours représente un enjeu important qui peut avoir un réel impact sur le déroulement des récréations.

3.2.2. Hypothèse D : Des différences de regard et de pratiques entre maternelle et élémentaire

Au regard des pratiques des enseignants et des programmes d'enseignement des différents cycles, une des hypothèses qui a soutenu cette recherche est que les enseignants de maternelle seraient plus enclins que leurs collègues d'élémentaire à percevoir les vertus de la récréation et à créer des passerelles entre ces deux temps, notamment en ce qui concerne les activités physiques, visant le développement de la motricité globale, ou encore le domaine Explorer le monde, sans compter les compétences transversales liées au vivre ensemble, centrales en maternelle.

Une analyse de la question 16 en fonction du profil « maternelle ou élémentaire » de l'enseignant permet d'interroger les liens faits entre récréation et apprentissages. Les enseignants de maternelle sont nettement plus nombreux en proportion que leurs collègues d'élémentaire à être tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle la cour de récréation est un espace d'apprentissage. Si l'on considère les réponses « tout à fait d'accord » et « d'accord », ils considèrent à l'unanimité que la cour de récréation est un espace d'apprentissage.

Tableau 11 :

La cour de récréation comme espace d'apprentissage

		Que pensez-vous de cette affirmation : Au-delà d'un espace de pause, la cour de récréation est un espace d'apprentissage.				
		Tout à fait d'accord	D'accord	Indécis	Pas vraiment d'accord	TOTAL
Vous êtes enseignant en ...	école élémentaire	12 29,3%	25 <i>61,0%</i>	3 <i>7,3%</i>	1 <i>2,4%</i>	41 <i>100,0%</i>
	école maternelle	12 52,2%	11 <i>47,8%</i>	0 <i>0,0%</i>	0 <i>0,0%</i>	23 <i>100,0%</i>
	TOTAL	24	36	3	1	64

Dans les pratiques pourtant, les enseignants de maternelle n'occupent pas forcément davantage la cour, en-dehors des récréations, que leurs collègues d'école élémentaire, comme le démontre le tableau 12 reprenant les réponses à la question 18.

Tableau 12 :**Occupation de la cour en-dehors des récréations**

		Occupez-vous l'espace de récréation en-dehors des récréations?			
		Souvent	Parfois	Rarement ou jamais	TOTAL
Vous êtes enseignant en ...	école élémentaire	9	19	13	41
		22%	46%	32%	100,0%
	école maternelle	2	11	10	23
		9%	48%	43%	100%
	TOTAL	11	30	23	64

Concernant l'impact que la récréation peut avoir sur différents enjeux, les réponses démontrent que les enseignants de maternelle font moins le lien que leurs collègues d'élémentaire entre récréation et égalité garçons/filles. Concernant les autres enjeux, les différences recensées restent limitées.

Tableau 13 :**La récréation et ses impacts transversaux**

		Enseignants d'élémentaire (41)				Enseignants de maternelle (23)			
		Oui beaucoup	Oui un peu	Non pas vraiment	Non pas du tout	Oui beaucoup	Oui un peu	Non pas vraiment	Non pas du tout
Selon vous, ce qui se passe en récréation peut-il avoir un impact sur...	Le climat de classe	37	4	0	0	14	9	0	0
		90%	10%	0%	0%	61%	39%	0%	0%
	L'égalité garçons-filles	23	12	6	0	5	8	10	0
		56%	29%	15%	0%	22%	35%	43%	0%
	Les apprentissages en classe, la concentration, l'attention	17	23	1	0	13	9	1	0
		42%	56%	2,0%	0%	57%	39%	4%	0%
	La réussite scolaire des élèves	5	21	15	0	6	9	7	1
		12%	51%	37%	0%	26%	39%	31%	4%
	L'autorité de l'enseignant en classe	10	19	10	2	5	13	5	0
		24,5%	46,0%	24,5%	5,0%	22%	56%	22%	0%

Aussi, les résultats obtenus permettent de valider partiellement l'hypothèse selon laquelle les enseignants de maternelle sont plus enclins que leurs collègues d'élémentaire à percevoir les vertus de la récréation et à créer des passerelles entre ces deux temps. En effet, nous avons pu constater que les enseignants de maternelle considèrent plus largement que leurs collègues d'élémentaire la récréation comme un temps d'apprentissages. Néanmoins, il n'est pas possible à ce stade d'identifier les différences que cela implique dans les pratiques ou encore les domaines dans lesquelles ces différences s'expriment.

3.3. Troisième postulat : quelques nouvelles pratiques commencent à émerger mais restent minoritaires et ne sont pas forcément insérées dans un projet d'équipe.

Au vu des différents enjeux que présente la récréation, et dont les enseignants, notamment de maternelle, sont de plus en plus conscients, quelques nouvelles pratiques commencent à émerger. Ainsi, la dernière hypothèse de cette recherche (hypothèse E) est que de nouvelles pratiques essaient progressivement, à l'image des projets évoqués en première partie, pour réorganiser les cours de récréation, en penser les aménagements, le matériel, les activités proposées, mais aussi pour en développer la régulation en amont et en aval. Néanmoins ces pratiques seraient encore minoritaires et pas forcément insérées dans un projet d'équipe.

Nous pouvons déjà constater que le fait de formaliser des règles spécifiques au temps de récréation, comme nous l'y invitent Clémence Boxberger et Cécile Carra, n'est pas une pratique majoritaire dans les écoles. Le questionnaire a permis, via la question 14, d'interroger les enseignants sur l'existence de ces règles. Elles seraient bien définies dans 42% des cas, tandis que dans 44% des cas, la récréation ne donne pas lieu à des règles spécifiques formalisées. 14% des enseignants disent ne pas savoir.

La question 15 s'intéresse quant à elle à la régulation réalisée en classe : « Les conflits ou problématiques rencontrés en récréation font-ils ensuite l'objet d'un dialogue ou d'un travail en classe ? ». Les réponses nous permettent de constater que cette régulation existe : seuls 3 enseignants ont répondu qu'ils ne la mettent jamais en œuvre. Elle n'est toutefois pas systématique (seulement pour 9 enseignants sur 64) et se fait « parfois » ou « souvent » dans 81% des cas.

Au-delà de la régulation réalisée en classe, la question 19 interrogeait la concertation mise en œuvre au sein de l'équipe enseignante sur la question des récréations et ce qui s'y passe. Cette concertation existe bel et bien, même si elle se fait surtout de manière informelle, comme le démontre le diagramme circulaire ci-dessous.

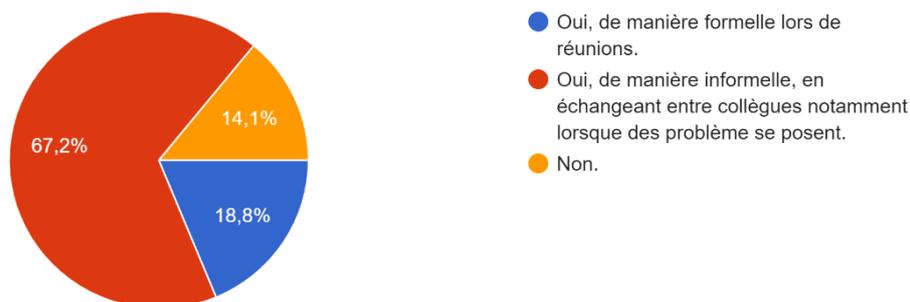


Figure 5 : La récréation, sujet de concertation entre enseignants

Ces pratiques ne s’inscrivent d’ailleurs pas systématiquement dans une réflexion d’ensemble sur la récréation, comme en témoignent les réponses à la question 22 : « Avez-vous déjà mené, seul ou en lien avec vos collègues, un projet de réorganisation de la récréation ? ». 59% des répondants ont répondu par la négative. Pour les enseignants s’étant cependant impliqués dans une telle démarche, la réflexion a porté sur des éléments divers, au premier rang desquels on trouve le matériel laissé à disposition des élèves, les horaires de récréation, et l’aménagement des espaces, comme en témoignent les réponses à la question 23.

Si oui sur quel(s) aspect(s) cette réflexion a-t-elle porté ?



28 réponses

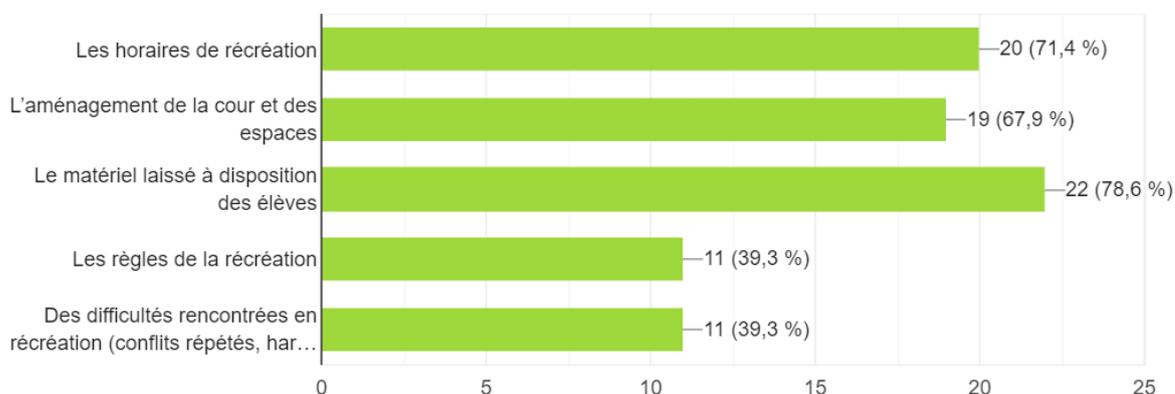


Figure 6 : Les thèmes de réflexion autour de la récréation

Enfin, quand cette réflexion est mise en œuvre, elle ne s’inscrit pas forcément dans le projet d’école. Ainsi, les 29 réponses obtenues à la question 24 indiquent que 28% des projets menés s’inscrivaient dans le projet d’école. 28% étaient partagés avec la mairie, et davantage soit 45% faisaient l’objet d’échanges avec les parents.

Ces premiers éléments de réponse nous permettent donc de conclure que des réflexions, parfois des nouvelles pratiques, se mettent en œuvre dans les écoles autour des questions de régulation, d'organisation et d'aménagement des récréations. Elles ne sont pas toujours formalisées, généralisées, et seule une minorité d'entre elles s'inscrivent dans les projets d'école et sont partagées avec d'autres acteurs de la communauté éducative. On peut ainsi estimer que des changements sont à l'œuvre pour reconsidérer ce temps de récréation, et valider ainsi l'hypothèse E.

3.4. Apports et limites

La méthodologie de recherche adoptée ici, avec le questionnaire adressé aux professeurs des écoles, a permis de tester les hypothèses émises à la suite de la revue de littérature. Les enseignants voient la récréation comme un temps de pause pour les élèves, un moment de respiration, de jeux et de mouvement et se sentent garants de son bon déroulement. Ainsi, les exigences de sécurité tiennent une place prépondérante dans les préoccupations enseignantes. Le devoir de surveillance qui leur incombe est quant à lui assez diversement perçu. Si cette mission est majoritairement vue comme complexe, les enseignants sont plus partagés sur son caractère intéressant ou au contraire ingrat. On ne peut donc pas aller jusqu'à dire que cette mission de surveillance des récréations est perçue comme une corvée.

L'analyse des réponses reçues au questionnaire permet par ailleurs d'affirmer que les enseignants associent étroitement récréation, vivre ensemble et climat scolaire, même si les enjeux relatifs à l'égalité filles-garçons sont moins systématiquement perçus. Pour les enseignants, et encore plus pour ceux exerçant en maternelle, la récréation est un espace d'apprentissages.

Il est également intéressant de constater que les cours de récréation incluant des espaces plus naturels (pelouse, espaces arborés) semblent plus propices à des temps apaisés. Ces cours offrent effectivement davantage de possibilités d'occupation, d'exploration. Toutefois ces résultats mériteraient d'être approfondis, et il pourrait s'agir là en soi d'une thématique de recherche à part entière. Il apparaît dans tous les cas que l'agencement des cours d'école est un élément d'importance qui a un réel impact sur le déroulement des récréations et peut permettre à chacun d'y trouver sa place. Les enseignants travaillant

dans des écoles disposant de cours « vertes » ont ainsi une vision bien plus positive de ce temps de pause.

Face à cette prise de conscience progressive des enjeux de la récréation, les pratiques évoluent progressivement, d'abord à l'initiative de quelques enseignants, puis dans un cadre plus large, parfois dans un projet d'école ; sans que l'on puisse toutefois généraliser ce constat.

Ainsi, si cette recherche a permis de valider un certain nombre d'hypothèses, les constats réalisés mériteraient d'être approfondis. Tout d'abord par l'interrogation d'un panel plus large et plus représentatif, permettant d'analyser plus finement les données en lien avec le contexte d'intervention des enseignants. Ces premiers résultats gagneraient aussi à être approfondis par des entretiens semi-directifs auprès d'enseignants ayant conduit des projets innovants. Cela permettrait d'identifier les leviers et dynamiques à l'œuvre pour passer de cette prise de conscience à l'évolution des pratiques et la mise en projet. Il convient enfin de garder à l'esprit que cette recherche a été mise en œuvre dans le contexte quelque peu particulier évoqué en introduction : la crise sanitaire a pesé sur l'organisation et le déroulement des récréations. Cela a pu avoir un impact sur les représentations qu'en ont aujourd'hui les professeurs des écoles.

Conclusion

La récréation est un temps symbolique de l'enfance. Communément perçue comme une parenthèse entre les apprentissages conduits en classe, elle est pourtant bien plus que cela. Elle met en jeu de nombreuses préoccupations, en lien avec des enjeux fondamentaux de l'école : socialisation, climat scolaire, égalité filles-garçons, contribution aux apprentissages disciplinaires... soulignant sa dimension pédagogique.

La récréation est un espace-temps clé de l'école, elle en est indissociable. Temps de surveillance placé sous le signe des exigences de sécurité pour les enseignants, c'est aussi un temps de confrontation à l'autre et à soi-même pour les élèves, qui peut aussi être source de mal-être, de frustrations. Cet espace-temps ne peut être laissé au hasard. Il nécessite une régulation, des aménagements propices, des gestes et postures professionnels adaptés.

Face à ces constats, le regard porté par les enseignants sur la récréation, ainsi que les pratiques enseignantes, évoluent. L'enjeu pédagogique de la récréation, ses enjeux en termes de vivre-ensemble sont perçus de la majorité des professeurs des écoles. Ils sont nombreux également à tenter différentes méthodes et actions pour mieux les réguler, mieux prendre en compte les besoins et souhaits des élèves, faire des liens entre la cour et la classe. La récréation devient de plus en plus un sujet de questionnement et de concertation au sein des équipes. Les expériences innovantes qui essaient depuis quelques années tendent à démontrer que la mise en œuvre d'un projet ambitieux nécessite toutefois du temps, ainsi qu'une mobilisation qui va au-delà de l'équipe enseignante pour concerner toute la communauté éducative.

Bien pensée, la récréation peut devenir un formidable levier d'action, permettant d'agir sur la réussite éducative, le vivre-ensemble et le bien-être des élèves à l'école.

Bibliographie

- Bach, E., Palomino, O. Gardeux, R., & Pires J. (2021). Reportage « *Cours de récréation, filles et garçons sur le même terrain !* ». France 2. https://www.francetvinfo.fr/societe/droits-des-femmes/ecoles-a-besancon-une-cour-de-recreation-entierement-renovee-pour-plus-de-mixite_4817671.html
- Boxberger, C., & Carra, C. (2014). Bagarres de cours de récréation, socialisation enfantine et régulation des violences. *Enfances et Psy*, 63, 38-49. <https://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2014-2-page-38.htm>
- Bru, M., Cohen, C., Champagne, G., Gac, Y., Morin, D., Rey, J. (1984). *Pourquoi, comment aménager les cours d'école*. C.E.L. https://www.icem-freinet.fr/archives/pc/pc-cour/pc_cour.pdf
- Claquin, A. (2021). Comment les récrés se recréent. *La Croix hebdo*, 96, 20-30.
- Delalande, J. (2001). *La cour de récréation : Pour une anthropologie de l'enfance*. Presses universitaires de Rennes. DOI : 10.4000/books.pur.24138
- Delalande, J. (2006). La cour d'école, un espace à conquérir par les enfants. *Enfances et Psy*, 33, 15-19. <https://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2006-4-page-15.htm>
- Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Moselle – DSDEN 57 (2019). *Règlement type départemental des écoles de la Moselle*. http://dsden57.ac-nancy-metz.fr/medias/fichier/rdt-57-r2015-modif-en-nov-2019_1575882835884-pdf
- DSDEN 57. Groupe départemental Égalité filles – garçons (2021). *L'Égalité filles - garçons au regard de l'occupation des espaces : l'exemple des cours de récréation*.
- Ecole élémentaire de Poisy Brassilly, Académie de Grenoble (non daté). *Règlement de la cour de récréation*. http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/brassilly.poisy/IMG/pdf/reglement_de_la_cour_de_recreation_-_elementaire.pdf
- Gayet, D. (2003). *L'élève, côté cour, côté classe*. INRP.
- Goudreault, M., & Guimont M-H. (2017). *Pour réussir à l'école, mieux vaut ne pas manquer la récréation. Le rôle essentiel de la récréation pour favoriser la réussite*

éducative et la santé des jeunes. Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Humbeeck, B., Lahaye, W., & Berger M. (2019). *Aménager la cour de récréation en un espace où il fait bon vivre*. De Boeck Éducation.

Jouve, F. et M. (2009). *Récréations, le meilleur de l'école*. Éditions Chronique.

Ministère de l'Éducation nationale (2014). *Règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques*. Circulaire n° 2014-088 du 9/7/2014. NOR : MENE1416234C.

Moracchini, C. (2018). *La mission éducatrice du professeur des écoles*. Nathan.

Réseau Canopé (non daté). Compte-rendu d'expérience : « *Agir sur le climat de l'école et de la classe* ». <https://www.reseau-canope.fr/education-prioritaire/mutualiser/agir-sur-le-climat-de-lecole-et-de-la-classe.html>

Simon, C. (1998), *Film documentaire : « Récréations »*, Les Films d'ici.

SNUipp (2011). *Dossier : « l'école côté cour »*. <https://www.snuipp.fr/Presentation-du-dossier-L-ecole>

Annexes

Annexe A : Récapitulatif de la problématique et des hypothèses de recherche

Comment l'enjeu pédagogique de la récréation est-il perçu et pris en compte aujourd'hui dans les écoles maternelles et élémentaires ?

1. **Les enseignants associent étroitement la récréation à leur devoir de surveillance et à la régulation des conflits.**

HYPOTHESE A : Le rôle de surveillance de récréation n'est pas particulièrement apprécié des enseignants et peut être assimilé à une corvée.

HYPOTHESE B : Les enseignants font le lien entre la récréation et le climat de classe, le climat scolaire. Ainsi, la fonction régulatrice de ce temps, son aspect délasserment sont bien saisis, tout comme les enjeux liés au vivre ensemble et à la prévention des situations de harcèlement.

2. **Le regard porté sur la récréation varie selon le contexte d'exercice :**

HYPOTHESE C : Des cours de récréation « pauvres » induisent des récréations plus conflictuelles, davantage d'interventions de la part des enseignants, et donc une vision globalement plus négative de ce temps de pause.

HYPOTHESE D : Les enseignants de maternelle sont plus enclins que leurs collègues d'élémentaire à percevoir les vertus de la récréation et à créer, dans leurs pratiques, des passerelles entre ces deux temps. En effet, les programmes de maternelle laissent envisager davantage de liens entre les apprentissages de la cour de récréation et les apprentissages en classe, notamment en ce qui concerne les activités physiques, visant le développement de la motricité globale, ou encore le domaine Explorer le monde, sans compter les compétences transversales liées au vivre ensemble, centrales en maternelle.

3. **HYPOTHESE E :** Quelques nouvelles pratiques commencent à émerger pour développer la régulation des récréations en amont et en aval, en penser les aménagements, le matériel, la gestion des espaces, néanmoins ces pratiques **restent minoritaires et ne sont pas forcément insérées dans un projet d'équipe.**

Annexe B : Le questionnaire : les questions et formats de réponses associés

	Question	Type de réponse	Réponses proposées			
			maternelle	élémentaire		
1	Vous êtes enseignant en ...	Une réponse au choix:				
2	Exercez-vous en milieu...	Une réponse au choix:	urbain	rural		
3	Depuis combien de temps êtes-vous enseignant?	Une réponse au choix:	Je suis enseignant stagiaire	depuis 1 à 5 ans	depuis 6 à 10 ans	depuis plus de 10 ans
4	Quels sont les 3 premiers mots qui vous viennent à l'esprit si je vous dis «récréation» ?	Réponse libre courte				
5	Parlons de la cour de récréation de votre école. Pouvez-vous en donner une qualité ? Et un défaut?	Réponse libre courte				
6	Parmi ces différentes photos de cour de récréation, laquelle se rapproche le plus de celle de votre école ?	Une réponse au choix parmi 4 photos:	Cour bétonnée avec structure de jeux	Cour bétonnée sans aménagement particulier	Cour avec des espaces verts arborés	Cour avec pelouse
7	Combien d'élèves environ évoluent habituellement en même temps dans votre cour de récréation ?	Une réponse au choix:	Moins de 60	60 à 100	Plus de 100	
8	Considérez-vous la récréation comme une pause pour vous-même ?	Une réponse au choix:	OUI	NON	OUI, uniquement lorsque je ne suis pas de surveillance.	
9	La surveillance de récréation est pour vous une mission...	Plusieurs réponses possibles:	Simple	Complexe	Ingrate	Intéressante
10	Selon vous, l'aménagement d'une cour de récréation doit prendre en compte :	Pour chaque item, cocher au choix: Absolument / Si possible / Pas du tout	Des exigences de sécurité	La détente des élèves	Les souhaits des élèves	
11	Qu'est-ce qui vous apparaît comme le plus important pour l'enseignant de surveillance en récréation...	Une réponse au choix:	Réussir à tout avoir à l'œil	Savoir évaluer quand intervenir et quand rester en retrait	Permettre à chaque élève de trouver sa place et de se sentir bien en récréation	Autre comme en classe

	Question	Type de réponse	Réponses proposées					
			Une à deux fois	Trois à 5 fois	Plus de 6 fois	Régulation du matériel ou des espaces	Autre	
12	Combien de fois pensez-vous avoir à intervenir auprès des élèves, quels que soient les motifs, lors d'une récréation ?	Une réponse au choix:	Une à deux fois	Trois à 5 fois	Plus de 6 fois			
13	Quels sont les motifs d'intervention les plus fréquents ?	Plusieurs réponses au choix:	Chutes et égratignures	Conflits entre élèves	Rappel des règles de sécurité	Régulation du matériel ou des espaces	Autre	
14	Existe-t-il, dans votre école, des règles formalisées spécifiques au temps de récréation ?	Une réponse au choix:	Oui	Non	Je ne sais pas			
15	Les conflits ou problématiques rencontrés en récréation font-ils ensuite l'objet d'un dialogue ou d'un travail en classe ?	Une réponse au choix:	Oui systématiquement	Souvent	Parfois	Jamais		
16	Que pensez-vous de cette affirmation : Au-delà d'un espace de pause, la cour de récréation est un espace d'apprentissage.	Une réponse au choix:	Tout à fait d'accord	D'accord	Indécis	Pas vraiment d'accord	Pas d'accord	
17	Si vous êtes plutôt d'accord à la question précédente, à quels apprentissages la récréation peut-elle concourir selon vous ?	Plusieurs réponses possibles:	Vivre ensemble	Gestion des émotions	Motricité	Développement du langage	Expériences diverses (explorations de l'espace cour, de la nature...)	Autre
18	Occupez-vous l'espace de récréation en-dehors des récréations ?	Une réponse au choix:	Souvent	Parfois	Rarement ou jamais			
19	Si oui, pour quels types d'activités ?	Réponse libre courte						
20	Selon vous, ce qui se passe en récréation peut-il avoir un impact sur...	Pour chaque item, cocher au choix: Oui beaucoup / Oui un peu / Non pas vraiment / Non pas du tout.	Le climat de classe	L'égalité filles - garçons	Les apprentissages en classe, la concentration, l'attention	La réussite scolaire des élèves	L'autorité de l'enseignant en classe	
21	Existe-t-il au sein de l'équipe enseignante une concertation sur la question des récréations et ce qu'il s'y passe ?	Une réponse au choix:	Oui, de manière formelle lors de réunions.	Oui, de manière informelle, en échangeant entre collègues notamment lorsque des problèmes se posent.	Non			
22	Avez-vous déjà mené, seul ou en lien avec vos collègues, un projet de réorganisation de la récréation ?	Une réponse au choix:	Oui	Non				
23	Si oui sur quel(s) aspect(s) cette réflexion a-t-elle porté ?	Une réponse au choix:	Les horaires de récréation	L'aménagement de la cour et des espaces	Le matériel laissé à disposition des élèves	Les règles de la récréation	Des difficultés rencontrées en récréation (conflits répétés, harcèlement...)	
24	Si oui cette réflexion:	Pour chaque item, cocher au choix: Oui / Non.	Est-elle incluse dans le projet d'école ?	Est-elle partagée avec la mairie ?	Est-elle partagée avec les parents ?			
25	Selon vous, qu'est-ce qu'une récréation "réussie" ?	Réponse libre courte						